



Paris, le 18 juin 2018

Concours national « Découvrons notre Constitution », palmarès 2018 récompensé par Jean-Michel Blanquer et Laurent Fabius

Jean-Michel Blanquer, ministre de l'Éducation nationale et Laurent Fabius, président du Conseil constitutionnel, ont récompensé les lauréats 2018 du concours national « Découvrons notre Constitution », à l'occasion d'une cérémonie de remise de prix le 18 juin au Conseil constitutionnel.

Le jury national, composé de membres du Conseil constitutionnel et de représentants du ministère de l'Éducation nationale, s'est réuni à Paris le mardi 22 mai pour établir le palmarès 2018 et a sélectionné les trois meilleurs projets :

- **École Pablo Picasso de Saint-Michel sur Orge** (académie de Versailles) : 27 élèves de CM1-CM2 pour le projet intitulé « Dans ce mot-là, Liberté »
- **Collège Toulouse Lautrec de Toulouse** (académie de Toulouse) : 15 élèves de 6ème d'UPE2A* pour le projet intitulé « Quand les élèves d'UPE2A rencontrent la République »
- **Collège les Etines du Coteau** (académie de Lyon) : 15 élèves de 5ème SEGPA** pour le projet intitulé « Il était une fois la Constitution »

Cette action éducative invite les élèves des cycles 3 (CM1, CM2, 6^e) et 4 (5^e, 4^e et 3^e) des écoles et collèges publics et privés sous contrat, à appréhender les grands principes sur lesquels est fondée notre République.

Cette démarche permet aux enseignants d'aborder avec leurs élèves le « droit vivant », celui que chacun exerce au quotidien sans en avoir toujours conscience.

Laurent Fabius et Jean-Michel Blanquer remercient l'ensemble des professeurs qui se sont engagés dans ce concours pour faire connaître aux élèves les grands principes constitutionnels de la République.

Le concours national « Découvrons la Constitution » a vocation à être renouvelé tous les ans.

**UPE2A : Unité Pédagogique pour Élèves Allophones Arrivants*

*** SEGPA : Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté*

Contacts presse :

Conseil constitutionnel

Sylvie Vormus : 01 40 15 31 25

Florence Badin : 01 40 15 30 24

presse@conseil-constitutionnel.fr

Ministère de l'Éducation nationale

Service presse : 01 55 55 30 10

spresse@education.gouv.fr